

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Compétence particulière liée aux risques majeurs | <input type="checkbox"/> Soutien PCS |
| <input type="checkbox"/> Connaissance risques majeurs, études, | <input type="checkbox"/> Système d'alerte |
| <input checked="" type="checkbox"/> Information / sensibilisation / formation | <input type="checkbox"/> Autre(s) |
| <input type="checkbox"/> PICS ou organisation spécifique | |

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

Date de création : 1/01/2003

Nombre de communes : 17

Nombre d'habitants sur le territoire : 80 000 habitants

Taille des communes : de 49 106 habitants (Albi) à 355 habitants (Labastide Dénat)

PRISE EN COMPTE DE LA THEMATIQUE

Evénements majeurs ayant touchés le territoire de la structure

- Inondations à partir de bassins ou ruisseaux affluents du Tarn : bassin versant du Séoux et du Maranel
- Alertes pollution de l'air (ATMO à 8)

Compétence particulière liée à la problématique :

La communauté d'agglomération de l'Albigeois est compétente pour la création de bassins de rétention pour réguler le débit des eaux et prévenir les inondations.

Elle adhère au Syndicat Mixte de Rivière Tarn pour le contrat de rivière.

Elle instruit transversalement les dossiers ICPE du territoire en appui technique des communes, en relation avec la compétence économie et environnement.

Dès sa création, en 2003, la communauté d'agglomération d'Albigeois a pris une compétence facultative liée au risque d'inondations. Cette volonté politique forte a pour but de réaliser une gestion homogène sur tout un territoire, avec une solidarité amont / aval des bassins versants.

Il y a également la recherche d'une optimisation des financements car les coûts sont prohibitifs à l'échelle des communes individuelles même pour la ville centre.

Moyens affectés à la thématique risques majeurs dans la structure :

Une technicienne eau et cours d'eau a été nommée en 2006.

THEMES LIES AUX RISQUES MAJEURS

Connaissance des risques :

Néant

Information / sensibilisation / formation :

La communauté d'agglomération participe à des actions d'information sur :

- Le risque inondation
- Les droits et obligations des riverains de cours d'eau non domaniaux
- Les travaux affectant les cours d'eau

La communauté d'agglomération de l'Albigeois dispose d'une instance spécifique « commission Assainissement – Prévention des crues » dans laquelle les élus membres sont informés sur le risque inondation et sur la réglementation en plus des dossiers en cours.

Alerte :

Néant

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Néant

ORGANISATION DE CRISE SPECIFIQUE A LA STRUCTURE

Néant

ACTIONS A VENIR / REFLEXIONS EN COURS

Néant

CONTACT

NOM et prénom : MERCE Danièle

Service/Direction de rattachement : Service traitement des déchets prévention des risques

Fonction : Chargé de mission

Coordonnées mail : d.merce@c2afr.com

Coordonnées téléphoniques : 05 63 43 43 64

Date de recueil des informations : 01 2009